

Réunion publique du Conseil de quartier Bassin de la Villette

20 novembre 2012 - 19h

Ecole élémentaire – 9 rue Jomard 75019 Paris

Réunion animée par Jérôme Amory, Délégué du Maire pour le quartier Bassin de la Villette



ORDRE DU JOUR : « CITOYEN DE MON QUARTIER ! »

- **Paroles d'acteurs locaux : leurs actions, leurs initiatives...** Pourquoi et comment s'impliquer ?
- **Bilan et perspectives** : actions et projets du Conseil de Quartier et de son Groupe d'Animation
- **Participez à la vie du quartier Bassin de la Villette** : Tirage au sort du collège habitants du Conseil de quartier
- **Questions diverses** : à vous la parole !

Conformément à la Charte des Conseils de quartier du 19^{ème} arrondissement, le collège « Habitants » du Groupe d'animation du Conseil de quartier Bassin de la Villette était appelé à être renouvelé lors de cette séance plénière. Afin d'accompagner ce tirage au sort en incitant les habitants à se porter candidat, le Groupe d'animation du Conseil de quartier a souhaité que le principal point à l'ordre du jour soit dédié à des paroles de citoyens ou structures engagés pour et dans la vie locale.

PAROLES D'ACTEURS LOCAUX : LEURS ACTIONS, LEURS INITIATIVES... POURQUOI ET COMMENT S'IMPLIQUER ?

1. Coup de pousse, Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), Patrice Simon

Une AMAP permet de créer une relation directe entre un agriculteur, qui fournit fruits et légumes, et un habitant, qui vient retirer son panier chaque semaine. Le concept d'AMAP est né aux Etats-Unis et au Japon afin de répondre à l'endettement des producteurs, à leur dépendance aux banques et la perte du lien avec les consommateurs. Il ne s'agit pas d'un service ou d'un « bon plan », mais d'un partenariat à long terme, impliquant une solidarité réciproque. Le financement des paniers intervient en amont des distributions, ce qui permet à l'agriculteur de préfinancer sa production, voire son installation. Au sein d'un quartier, une AMAP est vecteur de lien social, permettant aux habitants de se rencontrer, de créer des liens. C'est un projet à dimension intergénérationnelle rassemblant parents, enfants et personnes âgées.

L'association Coup de Pousse est née en 2008. Elle compte 3 producteurs pour 100 familles, ce qui représente 50 000 €. A l'échelle de l'Île-de-France, on compte environ 15.000 familles pour 165 producteurs (6 Millions d'euros environ). On peut retrouver Coup de Pousse les mercredi soir de 19h à 20h30, au 19 rue des Ardennes, avec Les légumes de Claudine, les pommes de Xavier et Véronique et le miel de Rémi. 90% des adhérents sont des habitants du quartier Bassin de la Villette. L'association est également très impliquée dans la vie locale aux côtés des autres structures du quartier (associations culturelles et sociales, jardins partagés...).

Questions/commentaires

Peut-on participer au projet de Coup de Pousse ?

Il y a une liste d'attente dans la plupart des AMAP. Ce déséquilibre est dû à un manque de producteurs.

Quel est le prix du panier et de l'adhésion ?

Le montant de l'adhésion s'élève à 20 €. Le prix du panier est variable selon la taille choisie et le type de produits souhaités.

Plus d'informations

AMAP Coup de Pousse

19 rue des Ardennes

Les mercredi soir de 19h à 20h30

<http://www.coupdepousse.org/>

2. ACERMA (Association pour la Communication l'Espace et la Réinsertion des Malades Addictifs), Yamina Tizanlone, Philippe Levexier et Maud Martin

L'association a été créée en 1987 par des médecins travaillant avec des patients souffrant d'addiction afin de créer un espace leur permettant d'aborder d'autres sujets que la dépendance. Des ateliers créatifs (théâtre, chorale, informatique...) permettent ainsi à ces personnes de s'ouvrir et de retrouver leur place dans la société, au-delà de leur addiction. Petit à petit, l'association a élargi son champ d'action et parmi ses 500 adhérents actuels, 50% sont issus du milieu des soins, et 50% sont de simples habitants du quartier.

Deux exemples de projets en cours à l'ACERMA :

- Théâtre SOS Discriminator : Il s'agit d'un atelier de théâtre ayant pour objectif de travailler sur la discrimination en milieu professionnel. De l'écriture au jeu, cet atelier permet aux participants de monter sur scène pour exprimer leur souffrance. La première édition, portée par l'Acerma, a réuni la Péniche du Cœur et le Cœur des Femmes. La Péniche du Cœur souhaite réitérer l'expérience et recherche pour cela un partenaire.
- Festival Toi, Moi and Co : Un s'agit d'un festival créé et produit par des jeunes, qui aura lieu au mois d'avril 2013. Pour aider les jeunes à monter ce projet, 3 ateliers leurs sont proposés : un atelier théâtre, un atelier documentaire, un atelier festival.

Questions/commentaires

Toutes les addictions sont-elles acceptées ? Avez-vous des personnes addictives aux jeux de hasard et jeux vidéo ?

Oui, l'association est ouverte à tous les publics, quelle que soit leur addiction.

Comment une personne addictive, a priori en situation de rupture, peut-elle entrer en contact avec vous ?

L'Acerma travaille en lien avec des prescripteurs, qui lui adressent les personnes en situation d'isolement, ou les accompagne directement jusqu'au local de l'association. D'autres poussent simplement la porte. C'est un lieu ouvert, où l'on peut passer simplement pour boire le café, dire bonjour, faire un peu de ménage...

L'ACERMA a-t-elle déployé ses activités hors de Paris ?

Non, elle n'est présente qu'à Paris, mais il existe d'autres structures en province.

L'association Vue Ensemble, qui propose des activités de soutien scolaire, a un projet de mise en scène avec les jeunes, à partir de paroles de chansons. Peut-elle envisager un partenariat avec l'ACERMA ?

Un partenariat est tout à fait envisageable, rencontrons-nous ! Une synergie peut également être trouvée avec l'association Traverses.

Paris Plage peut-il être un lieu pour valoriser les actions de l'ACERMA ?

Paris Plage n'est pas organisé par la Mairie du 19^{ème} mais par la Mairie de Paris, qui en maîtrise la programmation. Cependant, un Conseil de quartier dédié au sujet de Paris Plage est organisé chaque année, cela peut-être l'occasion de rediscuter de cette proposition.

Plus d'informations

Acerma - quai des Lunes

22 quai de Loire 75019 Paris
01 48 24 98 16 // acerma.asso@yahoo.fr
Du lundi au vendredi, de 14h à 18h
Sauf les mercredis (réservés aux enfants) et jours fériés

3. Association Traverses, Justine Armstrong

L'association Traverses a pour cœur de métier l'accompagnement des habitants dans le montage de leurs projets. Elle propose également le dispositif My Generation qui s'adresse spécifiquement aux jeunes qui souhaitent monter un projet, et travaille en lien notamment avec les antennes jeunes ainsi qu'avec un réseau d'acteurs d'horizons diverses qui apportent une expertise technique.

L'appel à projet « My generation » débute le 1^{er} décembre. Les jeunes peuvent s'inscrire du 1^{er} au 31 décembre 2012. Tous les projets sont retenus, et les jeunes sont accompagnés dans la réalisation de celui-ci de janvier à avril. Les projets les plus aboutis à cette date seront ensuite programmés.

Questions/commentaires

Comment peut-on inscrire un projet ?

Les inscriptions se font sur le blog de l'association. Tous les projets sont retenus, grâce à un important réseau d'acteur.

Comment l'association Traverses est-elle financée ?

L'association bénéficie de subventions.

Plus d'informations

Association Traverses

<http://www.asso-traverses.fr/site/>

06 17 33 64 34 // contact@asso-traverses.fr

4. Association Hiver Solidaire, Luc Lebreton

Hiver solidaire agit en faveur des personnes sans domicile fixe (SDF) et mobilise ses 30 bénévoles pour accueillir 4 hommes chaque soir pendant les 4 mois d'hiver afin de leur permettre de manger un repas et dormir au chaud. Les hommes sont reçus dans un cadre familial par 2 bénévoles avec qui ils partagent le repas et la soirée. Les locaux sont situés à l'arrière de la paroisse Saint-Jacques Saint-Christophe.

Ce dispositif a permis d'accueillir 23 personnes au total, dont 15 ont souhaité ensuite sortir de la rue, et 11 y sont parvenus. Il est ouvert à tous, toutes religions confondues, la seule contrainte étant de respecter les lieux et les personnes. D'autres paroisses ont adopté un dispositif similaire.

Questions/commentaires

Est-ce les 4 mêmes personnes qui sont accueillies tout l'hiver ? Comment faire si une 5^{ème} se présente ?

Ce sont les 4 mêmes personnes tout l'hiver, afin qu'elles puissent bénéficier d'un soutien à long terme. Les capacités d'accueil sont malheureusement limitées, mais c'est aussi ce qui permet une telle qualité d'accueil.

Quel est le lien avec le lieu qui vous accueille, à savoir la paroisse ?

L'entrée est à l'arrière de la paroisse, c'est un dispositif indépendant dont les bénévoles ne sont pas forcément liés à la paroisse.

Plus d'informations

Hiver Solidaire

Luc Lebreton

06 61 79 21 90 // lebretonluc@yahoo.fr

5. Autour du Canal de l'Ourcq (ATCO), Philippe Bua et Anne-Marie Rodenas

Créé à partir d'une autonomisation de la Commission Culture du Conseil de quartier Bassin de la Villette, ATCO existe depuis 9 ans. C'est un lieu de rencontres et d'évènements ouverts à tous et pour tous les âges. C'est une association d'interface entre les associations, les commerçants et les habitants, avec la volonté de permettre une transmission de la mémoire. L'association est composée uniquement de bénévoles. Différents évènements sont proposés :

- Mon expo en vitrine : permet aux amateurs d'exposer leur travail artistique.
- Troc Livre : échange de livre
- Contes chez l'habitant : un conteur se déplace à domicile
- Participation au festival Les Uns Chez Les Autres, tous les 19 du mois, avec la Mairie du 19^{ème} arrondissement.
- Rendez-vous littéraire le 8 décembre sur la péniche Antipode à 14h30 : un auteur est invité à présenter son livre.
- Noël : le 24 décembre, sur le quai de Loire

Plus d'informations

Autour du Canal de l'Ourcq

Philippe Bua, Président d'ATCO // philippe.bua@wanadoo.fr

<http://autourducanalourcq.blogspot.fr/>

BILAN ET PERSPECTIVES : ACTIONS ET PROJETS DU CONSEIL DE QUARTIER ET DE SON GROUPE D'ANIMATION

Par manque de temps, après une brève évocation du fonctionnement et de l'activité du Groupe d'Animation et du Conseil de Quartier, seule l'action Kiosqu'omadaires est détaillée par son porteur, **Eric Adjemian, membre du groupe d'animation du Conseil de quartier :**

Le groupe d'animation du Conseil de quartier propose un rendez-vous bimensuel les dimanches d'avril à octobre, de 16h à 18h. Le kiosque de la place de Bitche est alors investi pour retrouver sa fonction première : être un lieu de spectacle. Les animations sont assurées par des structures du quartier, comme l'ACERMA.

Ces Kiosqu'omadaires permettent :

- De faire connaître aux habitants le Conseil de quartier et les associations locales
- De permettre aux habitants de participer à la vie et l'animation de leur quartier

Cette action est financée par le Conseil de quartier et la commission culture de la Mairie du 19^{ème}.

Questions/commentaires

Quelle est la relation du groupe d'animation avec les élus du 19^{ème} ?

Le groupe d'animation fonctionne avec le délégué du Maire pour le quartier Bassin de la Villette, Jérôme Amory. C'est par ailleurs la Mairie qui assure le financement et les actions de communication. Mais le groupe d'animation est autonome en ce qui concerne la programmation et la mise en œuvre de Kiosqu'omadaire.

En quoi le Conseil de quartier est-il un lieu où s'exerce la démocratie locale ? C'est une belle initiative de présenter les projets du quartier mais est-ce de la démocratie locale ?

La réunion plénière est de fait une instance de démocratie locale puisqu'il s'agit d'une réunion de proximité qui s'adresse prioritairement aux habitants et forces vives d'un quartier. Le souhait du délégué du Maire a été depuis 2008 de favoriser la fréquence des plénières proposées sur le Quartier du Bassin de la Villette afin de faire vivre cet échelon de la vie locale. Peut-être faudrait-il approfondir le sujet en questionnant l'appellation « Démocratie Locale » ?

PARTICIPEZ A LA VIE DU QUARTIER BASSIN DE LA VILLETTE : TIRAGE AU SORT DU COLLEGE «HABITANTS»

Le Conseil de quartier

La réunion plénière est un temps fort de la vie du Conseil de quartier parce qu'elle permet d'aborder les sujets d'actualité et de valoriser la vie du quartier. Elle est animée et alimentée en amont par le travail du groupe d'animation. Le groupe d'animation est composé de 3 collèges : un collège habitant, collège associatif, un collège de personnalités désignées par le Conseil d'Arrondissement.

Renouvellement du collège « habitants » du groupe d'animation du Conseil de quartier par tirage au sort

Les 7 membres du « collège habitant » vont être tirés au sort. Afin de respecter la parité, deux urnes sont installées, l'une pour recueillir les bulletins des candidates, l'autre pour recueillir les bulletins des candidats. Trois bulletins sont tirés au sort dans chaque urne. La désignation du 7ème membre se fait après le mélange des bulletins restants des deux urnes.

Résultat du tirage au sort

Les 7 membres du collège habitants du groupe d'animation sont :

- WHITNEY Anthony
- LOISEAU Jean-Baptiste
- COLORADO John
- ABDOULAYE Sissoko
- RIPE Jacqueline
- LEMHEDEN Emmanuelle
- MASSOT Randa

Ils sont désignés pour un mandat de deux ans. Une réunion de passation entre les nouveaux et les anciens membres du Groupe d'animation se tiendra prochainement. Jérôme Amory renouvelle devant la plénière pour accord la proposition de modalité de fonctionnement du Groupe d'Animation adoptée dès le premier renouvellement du Collège Habitants à savoir l'invitation aux anciens membres du Groupe d'Animation qui souhaiteraient continuer à s'impliquer (bien qu'ils n'aient pas été tirés au sort) à assister aux réunions du Groupe d'Animation et à pouvoir y poursuivre leur action sur les dossiers et sujets dont ils s'occupaient.

QUESTIONS DIVERSES : A VOUS LA PAROLE !

La passerelle du passage Flandre est en très mauvais état. Peut-on prévoir une réhabilitation ?

La passerelle est bien évidemment sûre en termes de sécurité, mais une étude de rénovation de la passerelle et du quai pourra être réfléchi au cours de la prochaine mandature.

Le sol du marché de Joinville pose un certain nombre de difficulté : l'absence de revêtement le rend boueux les jours de pluie, les grilles d'arbre manquantes ou abimées ne sont pas sécurisées. Que peut-on faire ?

C'est en effet une situation sur laquelle nous alertons régulièrement les services concernés. Nous poursuivrons nos efforts jusqu'à ce que le revêtement soit amélioré.